



Françoise Roche  
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 & 0153940753  
FR41@wanadoo.fr & gc.roche@orange.fr  
www.snca-nat.fr

**PETAUDIÈRE !**

Livraison n° 1 (25 novembre 2013)

***A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de sa DGRH  
à fin d'information et dans l'espoir d'une solution rapide aux problèmes posés.***

Que comptez-vous faire, Monsieur le Ministre et Madame la DGRH, pour que soient réglés, au plus vite et dans l'intérêt des élèves et des personnels, les problèmes suivants qui affectent au jour le jour la situation du terrain ?

#### **Académie de DIJON**

- La DASEN de l'YONNE envoie un GOS – le GOS (Groupe Opérationnel de Suivi c'est-à-dire salmigondis indigeste de chefs d'établissement et d'inspecteurs de tous poils) est prévu pour le primaire et le collège, ce qui ne lui enlève rien de son profil vexatoire à l'égard des personnels et des établissements - au lycée Louis Davier de JOIGNY pour expliquer aux personnels comment enseigner afin d'éviter le décrochage scolaire (*sic*). Elle est en fait à la recherche de 130 élèves qui n'ont jamais été inscrits à Louis Davier à la rentrée 2013, parce qu'ils s'étaient inscrits ailleurs... Cette dame inaugure ainsi une nouvelle forme de la chasse au dahu.
- Toujours à Louis Davier : auprès de qui les TOS, personnels relevant directement ou par délégation de la Région BOURGOGNE, doivent-ils prendre leurs consignes ? Impliqués dans la réfection électrique d'un bâtiment non désamianté, ils ont fait valoir leur droit de retrait tout comme les salariés d'une entreprise privée chargée par la région de faire des travaux dans le même bâtiment. Cela vaut aux TOS de Louis Davier le mécontentement voire les menaces du chef d'établissement et de son gestionnaire.

#### **Académie de CRETEIL**

- Là aussi la responsabilité patrimoniale d'une collectivité territoriale, en l'occurrence le CG du VAL-DE-MARNE, met en cause la gestion financière de certains collèges qui pourtant appliquent les directives de la loi.

#### **Académie de VERSAILLES**

- La CSAIO n'a pas organisé avant les vacances de Toussaint la rentrée de la MLDS comme elle s'y était pourtant engagée. Depuis, alors que sur leur bassin respectif les enseignants coordinateurs ont monté des actions et réuni les équipes pédagogiques *ad*

*hoc* en accord avec les chefs d'établissement qui accueillent ces actions, elle enjoint, sans explication ni aux personnels ni aux familles, de les transférer dans d'autres établissements jusque là hors circuit.

- La même, avec l'aide de ses inspectrices, raye sans rien leur proposer d'autre, des noms de jeunes décrocheurs reçus avec leurs familles lors de la tenue des plateformes d'accueil et ayant accepté de participer à telle ou telle action de la MLDS.
- Une de ses inspectrices (VAL D'OISE) se permet de demander lors du contrôle des listes de jeunes intégrés à un projet d'action si tel ou tel dont le nom est de consonance étrangères a bien ses papiers...

#### **Académie de CAEN**

- Admise à effectuer une seconde année de stage, une stagiaire PLP comptabilité en poste au lycée Victor Lépine de CAEN a demandé à faire cette seconde année dans l'académie de VERSAILLES où elle est domiciliée et où son fils dont elle a la charge prépare le baccalauréat. Les deux rectorats étaient d'accord pour ce transfert. Mais l'opposition du ministère entraîne des retards voire l'absentéisme de cette collègue, son mal être et mécontente tout le monde y compris l'équipe pédagogique caennaise avec laquelle elle doit fonctionner.

Avec le respect et le dévouement républicains du SNCA e.i.L. Convergence pour le service public.

La secrétaire générale